

Attention : Information Importante !

**Pour les personnes qui souhaitent demander un financement CPF.
Voici les nouvelles modalités pour les financements CPF :**

A compter du mois de juin, il ne sera plus permis à un organisme de formation, de valider une demande d'inscription (envoyer une proposition de commande) si la date de début de formation indiquée dans le dossier de formation ne respecte pas le délai minimum et non négociable, fixé à 11 jours ouvrés.

Ce délai sera inscrit dans la prochaine version des Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme Mon Compte Formation.

Dès à présent, contribuez à la sécurisation du parcours d'achat sur Mon Compte Formation par de bonnes pratiques :

- Fermez à l'inscription sur Mon Compte Formation les sessions qui débuteraient à moins de 11 jours ouvrés ;**
- Appliquez systématiquement ce délai dans vos prochaines propositions de commande ;**
- Sensibilisez vos futurs stagiaires, qui voudraient démarrer leur formation au plus tôt, au bénéfice de cette mesure pour eux.**

Plus vos stagiaires auront conscience des bons usages à respecter, meilleur sera leur engagement en formation et leur confiance dans votre organisme.

[Consultez la liste de nos formations](#)